

“ aux lois.” L’aisance, cette médiocrité que les poètes nous vantent avec raison, est préférable à une grande fortune. Il est permis et même louable de faire des économies pour les jours de la vieillesse et pour l’éducation des enfants ; mais quelque richesse que vous amassiez, fuyez le luxe et l’ostentation ; vivez simplement, modestement, tout en faisant le bien autour de vous, vous souvenant toujours que cette vie n’est qu’un court passage sur la terre :

“ C’est là, mes chers enfants, le secret du bonheur.”

Et les jeunes mariés, après les adieux d’usage, où les pleurs ne manquèrent pas de couler, partirent pour leur future demeure du canton de Bristol, où, s’il plaît au lecteur, nous les retrouverons plus tard.

A. GÉRIN-LAJOIE.

NOTE -- Cette première partie de l’histoire de Jean Rivard, qui peut d’ailleurs se détacher facilement du reste, est la seule qui sera publiée dans les *Soirées Canadiennes* ; mais si le public prend intérêt à ce récit, l’auteur se propose de faire connaître la suite de la vie de son héros, aussitôt que ses loisirs le lui permettront.

Nous permettra-t-on de saisir cette occasion pour recommander à tous ceux qui s’intéressent à l’œuvre si importante de la colonisation une idée qui n’a pas, il est vrai, le mérite de la nouveauté, mais qui n’en est pas moins excellente, — celle de faire connaître au public la vie de tous nos défricheurs célèbres. Les dictionnaires biographiques européens contiennent l’histoire des guerriers, des hommes de génie, des savants, des artistes, des grands littérateurs, de tous ceux, en un mot, qui se sont distingués de la foule par leurs talents, leurs